

Rencontre avec le Premier ministre : le Comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat donnera sa position sur les propositions du Gouvernement mercredi 24 avril

L'idée que le secteur du logement social pouvait absorber une baisse drastique de ses ressources, et une hausse de ses coûts de production par la hausse de la TVA, tout en se restructurant rapidement, s'est trouvée logiquement contredite par la réalité : on assiste à une baisse de 15% de la programmation de logements sociaux neufs entre 2016 et 2018.

L'Union sociale pour l'habitat et l'ensemble des acteurs du secteur économique et associatif, n'ont cessé, depuis 18 mois, de dénoncer l'effet mortifère de ces mesures pour un secteur essentiel à la cohésion nationale.

Le président de l'Union sociale pour l'habitat et les présidentes et présidents des cinq fédérations qui la composent ont rencontré lundi 15 avril le Premier ministre Edouard Philippe. Cette réunion faisait suite à une première rencontre, qui s'est tenue le 21 mars dernier, au cours de laquelle le Mouvement Hlm avait pu faire état de la situation provoquée par les mesures budgétaires prises par le Gouvernement. Le Premier ministre avait indiqué être prêt à revoir la trajectoire budgétaire.

À l'issue de plusieurs rencontres et travaux avec le ministre du logement, le Premier ministre a fait état aujourd'hui des propositions du Gouvernement :

- Limiter pour 3 ans l'impact sur l'exploitation des organismes Hlm à 950 millions par an, par :
 - une baisse des APL, compensée par les organismes Hlm, pour les locataires du parc social de 1,3 milliard d'euros ;
 - une baisse des cotisations des organismes Hlm au Fonds national des aides à la pierre pour 300 millions d'euros par an ;
 - des remises, à hauteur de 50 millions d'euros par an sur les intérêts de la dette des organismes Hlm auprès de la Caisse des Dépôts.
- Ramener le taux de TVA à 5,5% sur le PLAI et les opérations en ANRU ;
- Diverses mesures financières d'accompagnement.

Le Mouvement Hlm a pris acte de ces propositions qui ne correspondent pas en l'état, notamment en ce qui concerne le taux de TVA, aux éléments qui paraissent indispensables à une reprise de la production.

Les Conseils fédéraux des fédérations s'en saisiront au cours des prochains jours. Le Mouvement Hlm donnera sa position après la tenue d'un Comité exécutif exceptionnel le 24 avril prochain.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « *même si le Premier ministre partage notre inquiétude sur la baisse de la programmation et des investissements, nous n'avons pas aujourd'hui les moyens de répondre aux besoins. La hausse du taux de TVA a montré globalement ses effets lourds sur les investissements. Le dialogue se poursuit.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 700 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2017, les organismes Hlm ont mis en chantier 87 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,5 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès social à la propriété : 16 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtar / Alice Grapinet - Direction de la Communication
Tél. : 01 40 75 52 56 ou 01 40 75 79 42 ou 07 64 57 85 66